

Centre de référence
pour le dépistage des cancers asbl
Rue André Dumont, 5 (Axis Parc)
1435 Mont-St-Guibert
mammothest@ccref.org
010 23 82 71



Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles



Une réalisation du Service communautaire
de promotion de la santé - asbl Question Santé

Votre mammothest nécessite des examens complémentaires

Editeur responsable : P. Trefois - 72 rue du Viaduc, 1050 Bruxelles. D/2011/3543/19

Programme de dépistage
du cancer du sein
en Communauté française

www.lemammothest.be

Edition novembre 2011

Vous venez d'être invitée à passer des examens complémentaires.

En effet, votre mammothest montre une anomalie.

Sachez que 9 fois sur 10, il s'agit d'une anomalie sans gravité.

Mais des examens sont nécessaires pour le savoir.

Il est fort probable que vous vous posiez des questions en ce moment.

Cette réaction est parfaitement normale et compréhensible.

Sachez cependant qu'en faisant un mammothest, vous avez mis toutes les chances de votre côté.

En effet, si les examens complémentaires devaient révéler une lésion précancéreuse ou un cancer débutant, vous seriez traitée très tôt après l'apparition de la lésion, ce qui augmente les chances de guérison.

Les examens complémentaires seront réalisés par un(e) radiologue spécialiste des maladies des seins ou par un(e) gynécologue.

En quoi consisteront-ils ?

Plusieurs types d'examens existent. Nous vous les présentons pour votre information. Votre médecin pourra vous préciser ceux qui vous concernent.

L'examen clinique

Le médecin inspecte la forme générale des seins et les palpe.

Une radiographie des seins

Il s'agit de faire des clichés complémentaires afin de voir l'anomalie sous différents angles ou de faire un agrandissement.

Une échographie

Elle permet de préciser certaines caractéristiques de l'anomalie.

Dans la plupart des cas, ces examens suffiront pour exclure la présence d'une lésion précancéreuse ou d'un cancer débutant.

Parfois, il faudra les compléter par un prélèvement à l'aiguille (biopsie).

Votre médecin traitant et/ou médecin spécialiste sont bien entendu à votre disposition pour vous informer de manière plus complète sur ces examens complémentaires.